



Le CAIJ et SOQUIJ collaborent au bénéfice de la communauté juridique

Montréal, le jeudi 25 février 2016 - Le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) et la Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ) ont conclu une entente de partenariat afin d'accroître leur collaboration au bénéfice de la communauté juridique.

Dès le 29 février prochain, les membres du CAIJ pourront accéder aux services *Recherche juridique* et *Express* du Portail SOQUIJ sans authentification et sans frais dans l'ensemble des bibliothèques du CAIJ dans les palais de justice. De plus, le CAIJ acquiert de SOQUIJ quelque 10 000 décisions en matière de droit du travail, d'accidents du travail, de maladies professionnelles et de normes du travail.

SOQUIJ et le CAIJ ont également convenu de mettre sur pied un comité de travail pour étudier la faisabilité de deux projets collaboratifs. Le premier vise à permettre un accès tarifé aux résumés SOQUIJ dans les résultats de recherche de la suite JuriBistro^{MD} du CAIJ et le second prévoit un accès à la doctrine en ligne sur le site du CAIJ à partir de la recherche doctrinale de SOQUIJ.

Pour M. Claude Paul-Hus, directeur général de SOQUIJ, et M. Richard Boivin, directeur général du CAIJ, « ces projets mettront à profit l'expertise de SOQUIJ et du CAIJ en vue de bonifier les deux services. »

À propos du CAIJ

Fondé en 2001, le Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ), organisme associé au Barreau du Québec, a été créé afin de faciliter l'accès à l'information juridique aux membres du Barreau et à la Magistrature du Québec. Il opère un réseau de 40 bibliothèques, offre un service de recherche et de formation, et donne accès à plus de 1,6 million de ressources via sa bibliothèque virtuelle www.caij.qc.ca. Il est la plus grande source d'accès à l'information juridique au Québec.

À propos de SOQUIJ

SOQUIJ analyse, organise, enrichit et diffuse le droit au Québec, et cette valeur ajoutée lui permet d'accompagner les professionnels dans leurs recherches de solutions, ainsi que l'ensemble de la population dans sa compréhension du droit. SOQUIJ relève de la ministre de la Justice du Québec et elle assure son autofinancement par la vente de ses produits et services.

-30-

Pour plus d'informations : Vicki Ng-Wan,
Directrice marketing et communications du CAIJ
514 866-2049, poste 226

M^e Luc Boulanger-Milot
Coordonnateur marketing SOQUIJ
514 842-8745, poste 475
lboulangermilot@soquij.qc.ca